

Montréal, le 24 février 2012

Par courriel seulement

Madame Colette Vouligny
Longueuil (Québec)

**Objet: Demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour réaliser le projet de lecture
à distance
Dossier de la Régie: R-3770-2011**

Madame Besner,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre du 15 février 2012 adressée à M. Jean-Paul Théorêt, Président de la Régie, dans laquelle vous nous transmettez vos commentaires sur la demande d'investissement d'Hydro-Québec soumise à Régie pour réaliser son projet de lecture à distance et sur le choix de cette technologie.

Nous confirmons par la présente que [vos observations écrites ont été versées au dossier et sont maintenant accessibles en ligne à partir de notre site internet](#), où vous pouvez également consulter l'ensemble de la documentation déposée tant par Hydro-Québec que par les intervenants reconnus et suivre le déroulement complet du dossier, y incluant l'audience orale qui débutera le 19 mars 2012.

Espérant ces informations utiles, nous vous prions d'agréer, Madame Vouligny, l'expression de nos salutations distinguées.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as